

Société centrale de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **17 (1909)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'une chambre de pansements où le médecin de service trouve tous les objets nécessaires à une intervention d'urgence, et les médicaments les plus usuels.

Derrière celle-ci, une grande pièce bien éclairée peut contenir sept lits. La chambre est divisée en deux parties au moyen d'une tenture en toile suspendue au plafond, elle est meublée d'une table, de quelques chaises et des ustensiles indispensables à toute infirmerie.

Cette année, la chambre de malades a été occupée temporairement par 46 personnes auxquelles les samaritains de Wiedikon ont donné leurs soins; c'est dire que cette installation rend des services, et que les samaritains en fonction ont l'occasion — tout en soulageant leur prochain — d'apprendre quelque chose pendant leurs heures de présence à cette infirmerie d'urgence.

(D'après « Das Rote Kreuz ».)

Société centrale de la Croix-Rouge

Lors de la dernière réunion de la Direction à Olten, le caissier central a annoncé que la question de l'émission de l'emprunt à lots, garanti par la Confédération, serait probablement portée devant les Chambres fédérales lors de la session de septembre ou de décembre; dans ce cas l'emprunt pourrait être lancé au commencement de l'année prochaine.

La Direction a nommé adjoint au secrétariat général, M. le Dr Ischer, médecin à Berne. Agé d'une quarantaine d'années, M. Ischer s'est occupé depuis quelque 15 ans, et avec beaucoup de succès, des cours de samaritains et des questions intéressant l'Alliance des samaritains suisses. Le nouvel adjoint entrera en fonctions dès le 1^{er} octobre.

Le Dr Sahli a rapporté sur l'état actuel des travaux de construction des maisons en bois à Reggio et à Messine.

Tous les transports ont été effectués gratuitement par les chemins de fer fédéraux et par les chemins de fer italiens. Le dernier wagon est arrivé à Reggio le 28 juillet; à ce moment 7 chalets étaient terminés à Reggio, et 8 à Messine; les autres étaient en chantier.

Notre délégué, M. Spychiger, a établi son bureau dans une de nos maisons élevées à Reggio, et un conducteur de travaux surveille l'achèvement des constructions à Messine.

A cause de l'énorme correspondance nécessitée par les demandes des familles sinistrées désirant habiter les chalets suisses, M. Spychiger a dû engager un secrétaire qui s'occupe plus spécialement de ces dossiers. En effet, plus de 400 solliciteurs ont fait des démarches auprès de notre délégué, alors que nous n'aurons que 74 habitations à offrir!...

Les 25 ouvriers envoyés de Suisse ont très bien supporté le climat et les conditions d'existence un peu spéciales de « la terre qui remue ». La nourriture fournie par un cuisinier, qui fait la popotte pour toute cette petite colonie suisse, a trouvé grâce devant le goût des Romands, tandis que les Suisses allemands ont réclamé du café au lait et des vins moins lourds! Tous ces charpentiers sont logés dans un des chalets terminés.

Nous avons malheureusement à déplorer une mort d'homme: le charpentier Margreth, un Grison, occupé à la pose des

pièces de faite d'une des maisons, a fait une chute et a été relevé mortellement blessé par ses camarades. Margreth n'était pas marié, ce seront donc ses parents qui toucheront la somme allouée à ce sinistré

Notre vignette représente M. Spychiger, ingénieur, délégué de la Croix-Rouge suisse, dans la loggia du chalet dont il a fait momentanément sa demeure et son bureau à Reggio.



Le délégué de la Croix-Rouge suisse, M. l'ingénieur Spychiger, dans la Loggia d'un de nos chalets suisses de Reggio.

par la société à laquelle tous les ouvriers ont été assurés contre les accidents lors de leur départ pour l'Italie méridionale.

La remise des chalets aux autorités qui en auront la surveillance pourra avoir lieu en automne, car il est à prévoir que les deux « Villages suisses » seront prêts à être habités dès le milieu de septembre.

L'emplacement du « Village suisse » de Calabre, situé sur une colline, immédiatement au-dessus de la ville détruite, est idéal. La vue du détroit de Messine qu'on en a depuis Scylla jusqu'à l'Etna est de celles qu'on peut qualifier de féériques.

D^r Mⁱ.